

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/11/2022

Attractivité et représentations des métiers de la cybersécurité : l'Observatoire des métiers de l'ANSSI dévoile une nouvelle enquête

Dans le cadre de la European Cyber Week 2022, l'ANSSI présente une nouvelle enquête de l'Observatoire des métiers de la cybersécurité qui s'attèle à l'attractivité et aux représentations des métiers auprès d'élèves, d'étudiants et d'actifs en formation.

Après avoir lancé l'an passé l'[Observatoire des métiers de la cybersécurité](#), qui aide les entreprises dans leur politique de recrutement, les organismes de formation ainsi que les étudiants et salariés en reconversion, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) poursuit son action en s'intéressant, avec cette nouvelle étude, aux leviers pour attirer au mieux les jeunes et le grand public vers les métiers de la cybersécurité. La précédente étude portait, elle, sur l'état du marché de l'emploi et les profils des professionnels. Afin d'obtenir une vision globale, tous les parcours d'étude ont été ciblés : les étudiants inscrits en filière cybersécurité, mais également ceux qui sont inscrits en filière informatique (non cyber) puis les filières hors informatique regroupées (scientifique, commerce, communication, droit, etc.) et les actifs en formation.

Cette enquête a été réalisée en partenariat avec la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et en mobilisant la direction prospective de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp).

Une majorité d'hommes, futurs ingénieurs, dont les deux-tiers ont moins de 25 ans

Plus de 3500 personnes ont accepté de répondre à l'enquête et quelques caractéristiques générales se dégagent. Le **taux de féminisation des formations en cybersécurité ou en informatique reste bas** : seulement 14 % des étudiants en cybersécurité sont des femmes*.

Plus des deux-tiers des sondés ont entre 20 et 25 ans (71%) et disent avoir une représentation d'un secteur dans lequel les métiers sont majoritairement exercés par des hommes.

Par ailleurs, il existe une surreprésentation des sondés en formations supérieures, dont notamment en écoles d'ingénieur (59%), notamment due aux canaux de diffusion du questionnaire auprès d'écoles d'ingénieur proches de l'écosystème des partenaires. Néanmoins, ce niveau de formation correspond bien aux cibles de recrutement du secteur de la cybersécurité, comme l'étude menée en 2021 sur les profils de la cybersécurité tendait à le prouver. Seuls 25% des sondés suivent actuellement une formation en alternance, en majorité hors de cursus informatique et cybersécurité (85%).

Une connaissance du secteur et des métiers inégale selon le cursus de formation

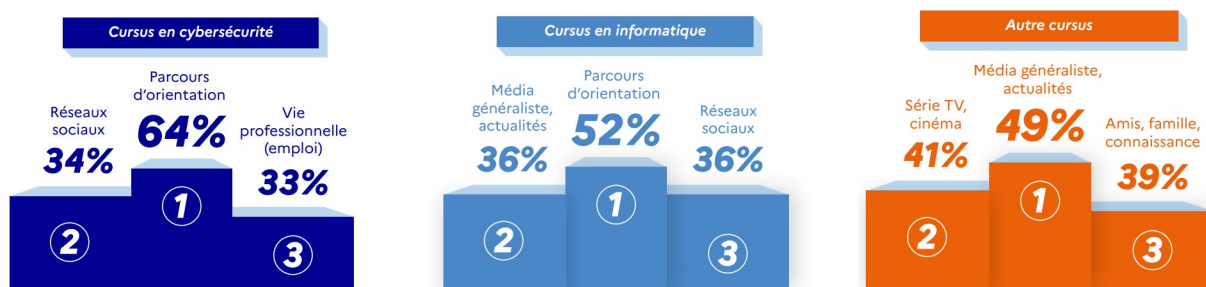
Globalement, 62% des sondés estiment connaître le secteur de la cybersécurité, tous cursus confondus. Ce chiffre monte à 90% dans les cursus cybersécurité et 12% d'entre eux estiment même connaître ce secteur parfaitement. 86% des étudiants des cursus cybersécurité jugent avoir été informés sur les opportunités d'emploi ou les métiers du secteur et **92% d'entre eux envisagent de travailler dans ce secteur.**

Part des sondés par cursus de formation qui déclarent ne pas connaître le secteur de la cybersécurité :



Les sondés des cursus cybersécurité et informatique ont majoritairement découvert ce secteur durant leurs parcours de formation (respectivement 64% et 52%). Pour les répondants des autres cursus, les principales sources de connaissance du secteur sont les médias généralistes, l'actualité (pour 49%) et les séries, TV, cinéma (41%). Ces derniers ont peu entendu parler de la cybersécurité dans leur cursus.

Principales sources de connaissances du secteur cybersécurité par cursus :



De plus, **les profils des cursus en informatique restent une cible de recrutement importante pour le secteur de la cybersécurité**, 67% des étudiants en informatique estimant avoir été informés sur les opportunités d'emploi ou les métiers. Néanmoins, 63% des étudiants issus d'autres cursus estiment ne pas connaître le secteur de la cybersécurité. Ces résultats laissent donc à penser qu'il est nécessaire de communiquer davantage auprès des étudiants en informatique et d'autres cursus sur les opportunités du secteur en termes d'emploi.

Une attractivité du secteur privé et un besoin élevé de qualification

L'ensemble des sondés jugent que le secteur privé lucratif est le secteur le plus attractif pour exercer leur futur emploi, suivi du secteur public puis du secteur associatif. Si les **étudiants en cybersécurité estiment que ce domaine est très attractif (81%)**, les étudiants des autres cursus semblent moins convaincus (52% en cursus informatique et 28% en cursus autre).

Les sondés associent au secteur de la cybersécurité un besoin élevé de qualification. Cette perception est accrue par les profils hors cybersécurité qui estiment que **le secteur est réservé à des professionnels issus de cursus cybersécurité**. À contrario, les étudiants en cybersécurité estiment que ce secteur est accessible aux actifs en reconversion.

Les métiers de RSSI et consultant(e) en cybersécurité sont les métiers les plus connus quels que soient les cursus parmi les emplois cités dans l'enquête. Le métier d'architecte en cybersécurité semble le plus attractif pour l'ensemble des sondés étudiants en cybersécurité. A l'inverse, pour les cursus hors cybersécurité, c'est le métier de cryptologue qui apparaît comme l'un des plus connus et des plus attractifs.

« Le marché de l'emploi cyber est en plein essor : l'accroissement de la numérisation des échanges et des

transactions, ainsi que la complexification de la menace cyber renforcent le besoin de professionnels qualifiés au sein des entreprises et des administrations. En contribuant à mieux cerner les perceptions des métiers de la cybersécurité, en particulier chez les jeunes en formation, cette enquête permet d'identifier les leviers futurs pour attirer encore plus de talents vers cette filière en forte croissance. » précise Guillaume Poupard, Directeur général de l'ANSSI.

Rendez-vous sur le site de l'ANSSI pour en savoir plus sur l'[Observatoire des métiers de la cybersécurité](#) et pour découvrir l'enquête sur « L'attractivité et les représentations des métiers de la Cybersécurité » en intégralité.

** Enquête de 2021 sur « Les profils de la cybersécurité ».*

À PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n°2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité de la Première ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ANSSI - 51, boulevard de la Tour-Maubourg - 75700 PARIS 07 SP

www.ssi.gouv.fr   

Contacts Presse

Roxane ROSELL
roxane.rosell@ssi.gouv.fr
06 49 21 63 80
presse@ssi.gouv.fr